

## **STENTYS annonce le projet d'acquisition de MINVASYS, spécialiste français de solutions innovantes pour le traitement des pathologies cardiovasculaires, en vue de la création d'un groupe français de référence en cardiologie interventionnelle**

- Elargissement et complémentarité de la gamme de produits propriétaires
- Extension de la couverture commerciale
- Acquisition relative sur le résultat opérationnel et synergies opérationnelles significatives
- Chiffre d'affaires consolidé pro-forma<sup>1</sup> au 31 décembre 2017 estimé de l'ordre de 12 M€
- Opération qui serait financée par une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de 7 à 9 M€ à laquelle participerait Bpifrance

**PARIS – le 30 janvier 2018 – 18h00 CET – STENTYS** (FR0010949404 – STNT – éligible PEA PME), société de technologie médicale qui commercialise le stent auto-apposant coronaire Xposition S, annonce aujourd'hui avoir conclu un accord de négociations exclusives en vue d'acquérir 100% de la société française MINVASYS, spécialiste indépendant de dispositifs coronaires innovants commercialisés à travers le monde. Ce projet d'acquisition d'un montant d'environ 7,5 M€ (réalisée essentiellement en numéraire et par voie d'apport et de rémunération en titres STENTYS à hauteur d'environ 1 M€) serait financé par une augmentation de capital de 7 à 9 M€, à laquelle pourrait participer Bpifrance, visant également à renforcer la structure financière du groupe.

**Ce rapprochement, sous réserve du succès de l'augmentation de capital, permettrait à STENTYS d'élargir son portefeuille de produits propriétaires et de réaliser des synergies de commercialisation, d'organisation et de production significatives avec un effet relatif sur les résultats de STENTYS.**

**Christophe Lottin, Directeur général de STENTYS, déclare :** « Cette acquisition stratégique constituerait une étape majeure dans le développement de STENTYS. Elle marquerait notre ambition d'accélérer la transition déjà entreprise et permettrait également une consolidation de sociétés françaises capables d'innover et de proposer de nouvelles solutions thérapeutiques dans un marché cardiovasculaire de plus en plus compétitif et réglementé. Concomitamment à l'accélération de notre croissance, ce rapprochement contribuerait à la réalisation d'importantes synergies qui nous permettraient d'optimiser davantage notre structure de coûts. Afin de financer ce projet d'acquisition et d'accélérer notre développement, nous envisageons de procéder prochainement à une augmentation de capital comprise entre 7 et 9 M€, et je suis ravi de compter, dès à présent, sur le soutien de notre actionnaire de référence, Bpifrance, qui détient 4,94% du capital de STENTYS et qui devrait participer à cette opération visant à faire de STENTYS un groupe de référence français dans le domaine du cardiovasculaire. »

### **MINVASYS, un spécialiste français de produits coronaires peu invasifs à fort rayonnement international**

Fondée en 2003 en région parisienne, MINVASYS est une société indépendante spécialisée dans des systèmes cardiovasculaires peu invasifs (Minimally INvasive VAScular SYStems) qui commercialise une large gamme de produits coronaires, dont des stents actifs, ballons de dilatation, ballons à élution médicamenteuse, cathéters de thrombo-aspiration mais aussi des accessoires tels que les connecteurs Y à valve. En 2016, son chiffre d'affaires s'élevait à 5 M€, majoritairement réalisé à l'international grâce à un réseau de distributeurs couvrant plus de 42 pays.

MINVASYS est une société rentable qui a généré un résultat net légèrement positif en 2016. La réalisation de ce projet d'acquisition aurait donc un impact relatif sur les résultats de STENTYS.

---

<sup>1</sup> Données non-auditées

MINVASYS est propriétaire de 9 brevets, dont le concept Nile, un système unique de stent coronaire associé à deux ballons intégrés pour le traitement simultané des deux artères d'une bifurcation coronaire complexe.

MINVASYS emploie 11 collaborateurs en France.

### Projet de création d'un acteur français de référence en cardiologie interventionnelle

L'acquisition de MINVASYS permettrait à STENTYS d'accélérer son développement et de se positionner comme un acteur français de référence en cardiologie interventionnelle, avec des leviers de croissance solides, des compétences et des moyens complémentaires et un profil financier renforcé :

- Une large gamme de produits propriétaires :
  - Le stent auto-apposant, Xposition S, et le stent actif de dernière génération, SerpentiS ;
  - Un portefeuille de stents complémentaires à ceux de STENTYS ;
  - Une gamme de ballons coronaire propriétaires de MINVASYS ;
  - Une gamme unique de ballons à élution médicamenteuse ;
  - Une série d'accessoires cardiovasculaires.
- Des plateformes technologiques brevetées et complémentaires :
  - La technologie auto-apposante de STENTYS, particulièrement adaptée pour le traitement des pathologies coronaire complexes ;
  - La technologie Nile de MINVASYS, spécialement conçue pour les bifurcations coronaire complexes ;
  - Une technologie unique de ballon de dilatation coronaire à élution de Sirolimus particulièrement innovante dans le traitement de certaines lésions, et complémentaire à la technologie du stent.
- Une capacité d'innovation accrue :
  - Expertise combinée des équipes R&D des deux sociétés, soutenue par ARTHESYS, fabricant français de matériel médical et partenaire stratégique de STENTYS et de MINVASYS ;
  - Lancement de nouveaux produits dès 2018.
- Une stratégie commerciale renforcée grâce à :
  - L'association des forces directes de STENTYS et du réseau de distributeurs de MINVASYS, qui permettrait d'étendre la couverture commerciale dans plus de 61 pays et ainsi d'accélérer la pénétration de nouveaux marchés ;
  - La mutualisation des supports de vente, notamment des départements marketing, technique et clinique, qui contribuerait à un accroissement significatif de parts de marché.
- Un profil financier renforcé :
  - Un chiffre d'affaires consolidé pro-forma<sup>2</sup> au 31 décembre 2017 estimé de l'ordre de 12 M€ ;
  - Un niveau de trésorerie consolidé<sup>2,3</sup> au 31 décembre 2017 estimé de l'ordre de 10 M€ (avant prise en compte de tout flux lié à l'acquisition) ;
  - Des synergies de production et d'organisation en matière de stockage et logistique par exemple, estimées à plus de 0,7 M€ en année pleine.

### Modalités envisagées de l'acquisition

L'acquisition, d'un montant de l'ordre de 7,5 M€, serait rémunérée pour partie en numéraire (à hauteur de 6,5 M€) et pour partie par voie d'apport rémunéré en actions STENTYS (à hauteur de 1 M€). Les modalités de l'apport des actions MINVASYS au profit de STENTYS feront l'objet de rapports établis par un ou deux commissaires aux apports (l'ordonnance de nomination n'étant pas rendue à ce jour), l'un portant sur la valorisation de l'apport et l'autre sur l'équité de la rémunération. Il n'est, par ailleurs, pas envisagé de nommer un administrateur de MINVASYS au conseil d'administration de STENTYS.

<sup>2</sup> Données non-auditées

<sup>3</sup> Trésorerie de STENTYS au 31 décembre 2017 additionnée à la Trésorerie de MINVASYS au 31 décembre 2017, avant prise en compte de flux financiers liés aux opérations d'acquisition et de financement

## Projet d'augmentation de capital

Pour la réalisation du projet d'acquisition, STENTYS envisage de lancer une augmentation de capital de 7 à 9 M€ avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) pour ses actionnaires. Bpifrance, actionnaire de référence de STENTYS, qui détient 4,94% du capital de STENTYS, a exprimé son intérêt pour une participation à l'opération.

Ce projet d'acquisition serait subordonné au respect des dispositions légales et réglementaires habituelles dont la mise en œuvre, au sein de MINVASYS, de la procédure prévue aux articles L.23.10-1 et suivants du Code de commerce et à la signature des accords définitifs par les actionnaires de MINVASYS, ces accords comprenant des conditions usuelles et notamment de financement.

Dans cette hypothèse, un prospectus, précisant notamment les modalités de l'augmentation de capital avec maintien du DPS sera soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers.

\*\*\*

## À propos de MINVASYS

Fondée en 2003 en région parisienne, MINVASYS est une société indépendante spécialisée dans des systèmes vasculaires peu invasifs (Minimally INvasive VAScular SYStems) qui s'appuie sur la forte expérience de ses collaborateurs et de ses conseillers médicaux pour développer et commercialiser des dispositifs innovants, efficaces, sûrs et compétitifs. MINVASYS poursuit sa stratégie de croissance axée sur la dynamique de marché et les facteurs économiques des communautés de santé. La société détient de nombreux brevets, dont certains délivrés aux Etats-Unis tel que le concept Nile et la technologie TwinOne.

## À propos de STENTYS

STENTYS développe et commercialise des solutions innovantes pour le traitement des patients souffrant de pathologies artérielles complexes. Les stents auto-apposants actifs de STENTYS sont conçus pour s'adapter aux vaisseaux de diamètre ambigu ou variable, afin d'éviter les problèmes de mal-apposition liés aux stents conventionnels. Le programme d'études cliniques APPOSITION dans le traitement de l'infarctus du myocarde a montré un très faible taux de mortalité et une cicatrisation artérielle plus rapide qu'avec les stents conventionnels. La gamme STENTYS inclut également MiStent SES® et Serpents, deux stents coronaires actifs dont le nouveau mécanisme de libération de médicament est adapté à la réaction du vaisseau, et est commercialisée par le réseau commercial de STENTYS en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique latine.

Plus d'informations sur [www.stentys.com](http://www.stentys.com).

### STENTYS

André Lerebours  
Directeur financier  
Tél. : +33 (0)1 44 53 99 42  
[investor@stentys.com](mailto:investor@stentys.com)

### NewCap

Investor Relations / Strategic Communications  
Dusan Oresansky / Alexia Faure  
Tél. : +33 (0)1 44 71 94 92  
[stentys@newcap.eu](mailto:stentys@newcap.eu)

STENTYS est coté sur le Compartiment C d'Euronext Paris  
ISIN : FR0010949404 – Mnémonique : STNT

## Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prévisionnelles portant sur les activités de la Société et ses perspectives. Ces déclarations prévisionnelles sont basées sur de nombreuses hypothèses concernant la stratégie présente et future de la Société et l'environnement dans lequel elle évolue qui pourraient ne pas être exactes. Ces déclarations prévisionnelles reposent sur des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres éléments qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de la Société diffèrent substantiellement des résultats, de la performance ou des réalisations énoncés ou sous-entendus par ces déclarations prévisionnelles. Ces éléments incluent, entre autres, les risques associés au développement et à la commercialisation des produits de la Société, l'acceptation par le marché des produits de la Société, sa faculté à gérer sa croissance, l'environnement compétitif relatif à son secteur d'activité et aux marchés dans lesquels elle évolue, sa faculté à faire respecter ses droits et à protéger ses brevets et les autres droits dont elle est propriétaire, les incertitudes liées à la procédure d'autorisation auprès de la U.S. FDA, le rythme de recrutement des patients pour le besoin des études cliniques plus lent que prévu, les résultats des études cliniques et d'autres facteurs, notamment, ceux décrits à la section 4 « Facteurs de risque » du document de référence 2016 de la Société enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 novembre 2017 sous le numéro D.17-1084, telle que modifiée le cas échéant.

## AVERTISSEMENT

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue pas et ne saurait être considéré comme pouvant constituer ni une offre d'achat ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Stentys dans un quelconque pays.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Par conséquent, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué est diffusé, distribué ou publié doivent s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Ce communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/EC du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE dans la mesure où cette Directive a été transposée dans chacun des Etats membres concernés de l'Espace Economique Européen (ensemble, la « Directive Prospectus »). Aucune offre au public de titres financiers ne sera effectuée en France avant la délivrance d'un visa sur un prospectus préparé conformément aux dispositions de la Directive Prospectus, par l'Autorité des marchés financiers.

Le présent communiqué ne contient pas ou ne constitue pas une invitation, un encouragement ou une incitation à investir. La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« *authorised person* ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué et les informations qu'il contient est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement (« *investment professionals* ») au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (« *high net worth companies, unincorporated associations, etc.* ») du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel que modifié) ou (iv) à toute autre personne à laquelle le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Services Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

Ce communiqué ne constitue ni une offre d'achat ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique ni dans toute autre juridiction dans laquelle telle offre ou sollicitation pourrait faire l'objet de restriction. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique, en l'absence d'enregistrement ou d'une dispense d'enregistrement prévue par le United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le « *Securities Act* »). Les actions Stentys n'ont pas été enregistrées et ne seront pas enregistrées au titre du Securities Act et Stentys n'a pas l'intention de procéder à une quelconque offre au public de ses actions aux Etats-Unis d'Amérique.

Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières ou d'une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon et le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon.